

Les échos du Conseil de Faculté

Le Conseil de Faculté, réuni en formation plénière le 3 mai dernier a abordé deux questions principales.

D'abord, les abonnements aux revues et bases de données juridiques en ligne. Chargée de ce dossier, le Pr Céline MANGEMATIN, a informé le Conseil des résultats de l'enquête menée auprès des collègues sur l'utilisation de ces revues.

Nous avons observé, avec beaucoup de satisfaction, que beaucoup de collègues ont répondu à cette enquête. Les résultats obtenus permettent de constater une utilisation variable de ces revues en ligne. Certains centres de recherche conservent des abonnements papier. Afin de ne pénaliser personne et après avoir envisagé plusieurs solutions, il a été décidé de ne supprimer pour l'instant aucun abonnement. Nous allons continuer la réflexion auprès du Service Commun de la Documentation et voir comment on pourrait rétablir l'abonnement à la revue Lexbase, ce qui est souhaité par le Conseil.

Ensuite, il a été question de la politique internationale de la Faculté. Le doyen a indiqué que celle-ci ne peut être uniquement la somme des initiatives individuelles et qu'elle doit être coordonnée avec la politique internationale de notre Université mobilisée sur le projet des Universités européennes. Le Pr Alexandra MENDOZA-CAMINADE, vice-présidente Relations Internationales de notre Université, invitée à ce Conseil, est venue nous entretenir de deux questions concrètes :

En ce qui concerne le projet avec l'Université chinoise de Renmin (site de Suzhou), il a été décidé de renoncer au projet de formation sur 6 ans, jugé trop compliqué et de lui substituer un projet en matière de recherche, dans le prolongement des colloques déjà organisés.

En ce qui concerne les enseignements de droit français en anglais qui doivent s'adresser à la fois aux étudiants Erasmus entrants et aussi aux étudiants français qui veulent s'orienter vers l'international, un groupe de travail, coordonné par le Pr Céline MANGEMATIN est constitué pour faire des propositions au Conseil. Le département des langues et civilisations de même que le Service Commun des Relations Internationales et Européennes seront associés à cette réflexion.

Philippe Nélidoff
Doyen de la Faculté de Droit et Science politique